



HAL
open science

**MSH Paris-Saclay - Maison des sciences de l'homme
Paris-Saclay**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MSH Paris-Saclay - Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay. 2014, ENS Cachan. hceres-02034990

HAL Id: hceres-02034990

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034990>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative

Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay

MSH Paris-Saclay

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Paris-Sud

ENS Cachan



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président de l'AERES
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinéa 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Fédération

Nom de la fédération :	Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay
Acronyme de la fédération :	MSH
Label demandé :	USR
N° actuel :	En création
Nom du directeur (2013-2014) :	Sans objet
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Claude DIDRY

Membres du comité d'experts

Président :	Rapport collectif
Experts :	M ^{me} Sylvette DENEFLÉ, Université François Rabelais de Tours M ^{me} Christine MAILLARD, Maison des Sciences de l'Homme Alsace
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Armand STRUBEL



1 • Introduction

Le dossier concerne la création d'une unité fédérative, sous forme d'Unité de Service et de Recherche, envisageant de prendre le label « Maison des Sciences de l'Homme », compte tenu de son inscription dans le champ des sciences humaines et sociales.

Déroulement de l'évaluation

La structure est en création, ne dispose pas de locaux, ni de personnels nommés. L'évaluation demandée par l'AERES s'appuie sur le dossier de demande de création et ne prévoyait pas de visite de site. Il s'agit d'une évaluation sur dossier.

Un entretien téléphonique tripartite d'environ 90 minutes a pu avoir lieu le lundi 27 janvier entre le porteur de projet et les deux expertes. Il a permis de poser une série de questions portant sur les attendus et enjeux du projet, les contextes et les difficultés. Les questions posées ont pu, dans la majorité des cas, trouver des éléments de réponse.

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'USR « Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay » envisage d'avoir pour tutelles le CNRS et l'université Paris-Saclay, elle-même en cours de création. Le projet est soutenu par l'Ecole Normale Supérieure de Cachan qui est l'une des composantes de la future université Paris-Saclay. En l'état actuel, aucun lieu n'est affecté à l'unité mais une possibilité d'hébergement provisoire de quelques 50m² pour des bureaux, en cas de création, est envisagée par l'ENS.

Les MSH sont des structures de service et de structuration pour les disciplines de SHS. L'unité envisagée appliquerait la charte des MSH et travaillerait donc à l'internationalisation des recherches en SHS, leur valorisation, leur inscription dans les perspectives de la société à tous les niveaux possibles. La spécificité de cette USR serait de tenter de fédérer les travaux de SHS dans un site universitaire plus largement dédié aux sciences exactes ou appliquées et de promouvoir l'interdisciplinarité.

Equipe de direction

L'unité étant en création ne comprend que le porteur de projet, M.Claude Didry.

Le projet envisage d'avoir pour partenaires 15 établissement(s) d'enseignement supérieur et de recherche (FCS Campus Paris-Saclay, AgroParisTech, Ecole Centrale Paris, ENS Cachan, Ecole Polytechnique, ENSAE ParisTech, ENSTA ParisTech, HEC Paris, Institut Mines-Télécom (Télécom ParisTech, Télécom SudParis), IOGS, Mines ParisTech, Université Evry Val d'Essonne, Université Paris-Sud, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Supélec) et 3 organismes de recherche (CEA, CNRS, INRA), avec pour tutelles le CNRS et l'université Paris-Saclay.

Il est prévu que 42 laboratoires de ces différents établissements soient membres de l'unité fédérative.

La structure de gouvernance proposée est composée de la manière suivante :

Un comité de pilotage composé des tutelles et des institutions de recherche locales et nationales.

Un comité scientifique composé de 8 chercheurs étrangers et 4 autres personnalités.

Une équipe de direction composée du directeur, des personnels administratifs et techniques de l'unité et de 5 responsables scientifiques issus des équipes de l'UMS.

On peut penser qu'une structure impliquant davantage les directions des laboratoires serait utile.



Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES)

Aucun personnel n'est affecté à cette unité à la date du dépôt de dossier.

Le projet envisage qu'un(e) secrétaire général(e), entouré(e) d'un gestionnaire, un chargé de communication, un chargé de suivi des programmes et un documentaliste soient affectés à l'USR.

D'autres personnels sont envisageables par mutualisation de fonctions.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La création d'une unité fédérative regroupant la recherche en Sciences Humaines et Sociales, dans un pôle universitaire essentiellement dédié aux sciences et techniques, paraît une idée intéressante et positive. Le choix de stratégie de développement de la recherche en SHS -donnant une visibilité à un ensemble de travaux importants qui se trouvent éclatés dans diverses structures sur ce site-, semble pouvoir être porteur de transversalités et de dynamisme.

La force du contexte et les ressources en présence conduisent à émettre un avis global positif : les disciplines représentées sur le site de la future Université de Paris Saclay (UPSa) ainsi que les structures fédératives déjà existantes, le contexte scientifique créé par les nombreux Equipements d'excellence (Equipex) et Laboratoires d'excellence (Labex) présents dans les établissements partenaires, justifient l'initiative de mise en place d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH).

La structure de gestion prévue, l'Unité de Services et de Recherche (USR), apparaît comme adéquate dans ce contexte (cf. ci-dessous, appréciations détaillées).

Le projet lui-même donne lieu, cependant, à un certain nombre de questions, qui seront posées ci-dessous.

Le contexte d'ensemble de cette USR est en effet fort complexe. Des institutions comme un centre de ressources (Centre d'Alembert), plusieurs entités d'interface entre les champs scientifiques (Diagonale Paris-Saclay, Club de l'Orme), un centre fédérateur de programmes de recherche (Gerpisa), des programmes importants financés (plusieurs labex et Equipex) recouvrant plus ou moins les SHS, sont déjà des marqueurs conséquents de transversalités disciplinaires.

Dans ce champ institutionnel, le projet présente une proposition de constitution de 5 axes transversaux qui réuniraient des chercheurs de plusieurs institutions et qui serait une structuration de collaborations nouvelles. Cette proposition semble le résultat de discussions avancées entre le porteur du projet, les diverses institutions potentiellement impliquées et les équipes de recherche à proprement parler.

Par ailleurs, le projet d'activités de la structure fédérative paraît très peu ambitieux et ne pas garantir avec réalisme la possibilité de susciter une implication des chercheurs des différentes équipes membres de la nouvelle structure. En effet, chacune des institutions partenaires, et celles qui se trouvent dans le périmètre sans être explicitement membres de la future unité, disposent de moyens importants et de réseaux très établis qui n'ont pas généré jusqu'ici de collaborations transversales explicites. Il est donc essentiel que l'USR créée cristallise le potentiel de rapprochement des structures existantes, ce que le projet d'activités ne semble pas à même d'impulser.

Enfin, cette création, en l'état actuel du dossier, ne présente aucune trace de négociation sur les moyens qui pourraient être mis à sa disposition. Quelques hypothèses sur la localisation qui serait possible après l'hébergement provisoire à l'ENS Cachan figurent dans le dossier. Mais aucun élément permettant de voir quels postes seraient affectés à l'USR, comment ils seraient financés ou quelle est l'implication des tutelles, n'apparaît dans le dossier. De même aucune indication ne figure sur l'origine et l'importance des ressources de la future USR, ni par soutien institutionnel, ni par ressources propres.



En bref, si le projet dans sa dimension politique semble très pertinent et si les discussions entre les acteurs potentiels des activités de recherche paraissent intéressantes, le projet prendrait place dans un contexte institutionnel complexe et peu habitué aux collaborations transversales. Mais surtout, il ne présente pas de perspectives innovantes et il semble indispensable de travailler les activités fédératives proposées qui, en l'état, sont minimales, voire peu adaptées, pour accompagner l'ambition générale du projet. Quant à la logistique associée au projet (ressources, personnels, etc.), elle est, en l'état du dossier, totalement absente. Un travail important reste à faire pour que ce projet puisse voir le jour dans des conditions réalistes et démarre avec les meilleures chances de réussite.

Points forts et opportunités

Deux points forts ressortent du projet.

L'aspect qui engage le plus à soutenir ce projet de création d'USR est le choix d'un regroupement des dynamiques de recherches en SHS, dans un site où les SHS ne sont pas dans un rapport de force favorable et où des institutions éclatées disposent de programmes d'excellence qui ne se répondent pas. Il paraît clair que la recherche en SHS ne peut que bénéficier de collaborations transversales, de mutualisations de ressources et de valorisation. Le contexte est très riche mais aussi très difficile. C'est donc tout à la fois une opportunité manifeste mais aussi un obstacle à la collaboration. Lorsque chacun est établi solidement dans ses propres pratiques, il peut s'ouvrir à des partages mais également ne pas nécessairement en voir l'intérêt. La nouvelle USR devrait donc être la cheville ouvrière de cette diplomatie académique complexe.

Le second aspect très positif est lié à l'avancement de la démarche de collaboration entre les structures qui s'engageraient. Il s'agit de la présentation des 5 axes scientifiques transversaux qui sont envisagés pour la MSH-Paris Saclay. Ces 5 axes (Données et modélisation ; Sciences, travail, entreprise et organisation ; Changements environnementaux, développement territorial et mobilité ; Cultures et patrimoines ; Droit, régulation et dynamiques institutionnelles) semblent résulter des rencontres entre les futurs acteurs de l'unité et d'un travail important de mise en commun de problématiques originales et visiblement inscrites dans les choix des unités de recherche qui seraient membres de l'unité fédérative.

On note par ailleurs plusieurs points encourageants :

La qualité des forces scientifiques en présence sur le site dans certains champs disciplinaires est évidente ; cette « excellence » est attestée par la présence de Labex et d'Equipex.

Le projet s'appuie sur les principaux éléments de la « doctrine » des MSH : caractère interinstitutionnel, interdisciplinaire, dynamique d'internationalisation (peu présente dans le texte du projet, mais évidente vu les structures en présence).

L'existence d'un projet immobilier en vue de l'hébergement des structures dans un même lieu est de bon augure.

Une politique d'appels à projets est prévue, et apparaît comme pertinente.

- Le dispositif de gouvernance est bien pensé en général (sauf réserve ponctuelle ci-dessous).

Points faibles et risques

Plusieurs points faibles importants sont néanmoins susceptibles d'introduire des risques d'échec pour les objectifs que s'assigne le projet de l'USR « Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay ».

Le plus important est la faiblesse du programme d'activités. 6 types d'actions sont en effet envisagées :

Communication interne et externe, avec pour seule nouveauté la réalisation d'un site web : cela semble minimaliste.

Pôle documentaire d'excellence : on voit mal comment, dans un contexte fortement équipé, un centre de documentation non thématique et sans moyen pourrait être de quelque niveau d'excellence que ce soit.



Pour le site documentaire envisagé, quelles relations sont prévues avec les centres de documentation déjà présents sur le site ? Comment ont été pensées les questions budgétaires ?

Appels à projets : c'est un outil significatif et qui parvient à fédérer des chercheurs d'unités différentes, mais dans le cas présent, l'ignorance où l'on est des moyens dont disposera l'unité rend l'idée fragile, surtout dans un contexte où de nombreux programmes largement financés se déploient.

Séminaires et manifestations scientifiques : c'est la thématique qui est la plus porteuse de mutualisation de moyens. Elle ne justifie pas cependant l'implication dans une fédération nouvelle.

Création d'un pôle Edition : la situation locale peut justifier ce projet, mais les outils sont déjà importants au niveau national, au CNRS, et probablement localement.

Internationalisation en SHS : la création de chaires, l'accueil de chercheurs ne peuvent avoir une pertinence qu'en lien avec les institutions franciliennes qui portent ce type de projets.

L'ensemble de ces activités est très peu innovant et paraît doubler des actions déjà existantes. Cela ne semble pas être en mesure d'entraîner l'adhésion au projet fédératif.

Le second point faible préoccupant est certainement lié à l'état du dossier : c'est l'absence totale d'information sur les moyens dont disposerait l'USR. Compte tenu de la situation actuelle des financements dans l'ensemble des institutions académiques, il importe certainement d'avoir quelques engagements. Une MSH ne peut fonctionner virtuellement. Pour structurer une politique de recherche et générer des collaborations nouvelles, elle demande des ressources qui ne peuvent venir totalement des processus de mutualisation.

Par ailleurs l'identité scientifique de la Maison est peu lisible du fait de la prolifération de sous-axes (17 en tout), dont certains ne sont définis que de manière très générale.

Enfin, la qualité des projets et objectifs annoncés dans les différents axes s'avère inégale.

Recommandations

Le projet est intéressant, les discussions entre les partenaires semblent significativement avancées mais la présentation, dans le dossier, de la programmation des activités et les moyens envisagés pour les mettre en œuvre ne sont pas suffisamment élaborés pour assurer un démarrage sans problème de cette USR.

Par conséquent, un travail important devrait être fait sur les activités, les conditions effectives de ces actions et des moyens, pour entraîner des institutions partenaires, probablement prudentes, dans un projet où elles auraient une impression d'innovation et d'apport significatif.

Il faut s'interroger aussi sur l'opportunité et sur la faisabilité d'un site documentaire (grande bibliothèque), en tenant compte des contextes déjà existants.

Il convient de définir plus précisément les missions de la MSH en tenant compte des nombreuses structures existantes, afin d'éviter les doublons et de mieux définir le volet « services » du projet.

Pour la gouvernance : le dispositif prévu pour le Conseil d'unité, qui devrait comprendre le directeur de l'unité lui-même, les personnels BIATOS et les responsables d'axes, doit être resserré. La direction proprement dite ne peut associer, outre le directeur, qu'un directeur adjoint et un secrétaire général. Les personnes prévues composent en revanche le conseil d'unité de l'Unité mixte de Service et de Recherche.



3 • Appréciations détaillées

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Le projet peut apporter une structuration dans un contexte d'institutions plurielles, mais il doit clairement être assez innovant et réaliste pour entraîner l'adhésion aux logiques de mutualisation, collaboration et transversalité.

De par le contexte institutionnel très riche dans lequel ce projet s'inscrit, tout d'abord.

A la double tutelle du CNRS et de la future Université Paris Saclay (UPSa) s'ajoutent des partenariats nombreux avec des Universités de la région Ile-de-France (Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry-Val d'Essonne, Paris-Sud...), avec des Grandes Ecoles (Ecole Polytechnique, Ecole Centrale Paris, ENS Cachan... voir liste complète dans le dossier) et d'importants organismes de recherche (CEA, INRA). A tout cela s'ajoute encore l'existence de structures à caractère fédératif ou à vocation interdisciplinaire, comme le Centre d'Alembert, la Diagonale Paris- Saclay ou le Club de l'Orme, structures d'échange et de réflexion concernées par l'interface entre recherche publique et recherche privée, monde de la recherche et des entreprises .

La MSH regroupera 42 laboratoires (Unités mixtes de recherche ou Equipes d'accueil), couvrant divers champs des sciences de l'Homme et de la société, dont la liste est fournie dans le projet, mais dont les dénominations ne figurent dans le texte que par leurs acronymes, ce qui est très préjudiciable à la lisibilité : en l'absence au moins des dénominations complètes, l'on aura du mal à savoir de fait, ou du moins de repérer commodément, les disciplines impliquées. Celles-ci sont en revanche, et fort heureusement, largement évoquées dans le texte de présentation des axes du projet. Ainsi, l'économie, le droit, les sciences sociales et les sciences historiques sont fortement représentés.

Le contexte est également marqué par la présence de divers outils du dispositif dit « d'excellence » : Equipements d'excellence (Equipex), Laboratoires d'excellence (Labex), rattachés aux Universités ou aux établissements partenaires.

Le profil du site est particulier du fait de la prééminence des sciences de la nature et des technologies comme champs disciplinaires des établissements concernés, mais c'est justement ce qui contribue à l'originalité du projet scientifique de la MSH Saclay, dont la stratégie repose sur l'interaction entre sciences de la nature et sciences de l'Homme. Ce principe, important et qui peut s'avérer fécond si le projet aboutit dans de bonnes conditions, ne constitue pourtant pas une originalité absolue du projet de Saclay ; d'autres MSH, notamment celles qui sont ancrées dans des sites universitaires pluridisciplinaires, ont entretenu de longue date cette interdisciplinarité avec les autres sciences. Il conviendra que le responsable de projet prenne contact avec la direction du Réseau national des MSH afin de s'informer précisément sur le paysage national.



La stratégie scientifique repose sur la mise en place de 5 axes, déclinés en un nombre (trop) important de sous-axes (17 en tout).

Certains de ces axes apparaissent plus convaincants que d'autres, ainsi « Données et modélisation » (axe 1), « Cultures et patrimoines » (axe 4), qui peut s'appuyer sur l'expérience (récente, certes) et sur les compétences présentes au sein du Labex PATRIMA ; par contre, l'axe consacré aux « Changements environnementaux » propose des recherches qui semblent largement partagées par d'autres sites en France et dont l'originalité s'impose moins, de ce fait.

Le document ne permet pas de se faire une idée précise de l'implication de l'ensemble des laboratoires dans les travaux de ces axes.

L'internationalisation est assurément présente à travers les réseaux entretenus par l'ensemble des unités et structures déjà en place, et qui ont vocation à entrer en interaction avec la MSH.

La structure de gestion sollicitée est l'unité mixte de Service et de Recherche (USR), actuellement mise en place pour plus de la moitié des 21 MSH françaises, et qui assigne à celles-ci une double mission : mission de « service » auprès des unités fédérées ou associées pour créer un environnement propice sur les plans logistique, documentaire, informatique, communicationnel... ; mission de « recherche », en faisant appel aux compétences de ces mêmes unités pour mettre en place des projets innovants à l'interface des champs disciplinaires.

Pour ce qui est de la mission de « service » : dans le projet présenté, le pôle « Services » concernerait la communication (notamment via un site web), et l'affichage des activités de recherche en SHS de toutes les unités concernées. Un pôle « Edition » est également prévu, mais les éléments de définition sont encore très généraux et l'on ne peut se faire une idée précise des ressources qui seront réellement mobilisées.

La façon dont sera assuré le secrétariat scientifique des projets n'est pas précisée : cette fonction sera-t-elle assumée par des agents déjà en poste au sein des unités ?

En ce qui concerne la mission de « recherche » : l'organisation de l'activité scientifique de la MSH sera structurée par des appels à projets annuels, qui auront une vocation incitative, en vue de candidatures à des appels à projets nationaux ou internationaux, comme ceux de l'Agence nationale de la Recherche ou de la Commission européenne. Cet objectif partagé par de nombreuses MSH est décrit de façon crédible.

Un autre objectif affiché est « d'encourager la création de regroupements, réseaux et partenariats interdisciplinaires ». On s'interrogera ici sur la façon dont le projet de la MSH interférera avec les structures déjà existantes, dont certaines affichent également un rôle fédérateur (cf. ci-dessus). Il conviendra d'éviter l'empilement de structures.

Le projet immobilier, décrit de manière sommaire, et portant sur une surface totale de 2200 mètres carrés, résulte d'une réflexion préalable encore à consolider et à affiner.

Conclusion :

Le projet affiche une ambition considérable, voire démesurée, dont il est difficile de déterminer la réelle faisabilité. Le foisonnement de structures institutionnelles diverses constitue une richesse au départ, qui pourrait aussi s'avérer un handicap. Dans ce contexte complexe, la MSH aura pour mission de rendre plus lisible la culture en sciences humaines et sociales sur le site de l'Université de Paris-Saclay, ce qui apparaît comme un objectif valable en soi. Les possibilités ouvertes pour l'interface « science et société », à la fois dans la recherche et la valorisation, constituent également l'un des intérêts principaux du projet.

Si le concept général ne peut que susciter l'approbation, il pourrait être pertinent de resserrer le projet autour de quelques enjeux essentiels, en limitant le nombre des sous-axes et en définissant de manière plus précise les contours de certains axes eux-mêmes.



4 • Observations générales des tutelles



Le président
Tel : 01 47 40 53 02
presidence@ens-cachan.fr

à

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de
recherche de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf.: PPZ/SP/CD 14-109

Objet: S2SF150009093 - MSH Paris-Saclay - Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay -
0940607Z - Réponse au rapport de l'AERES relative à la création d'une structure fédérative
Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay

J'ai pris connaissance du rapport de l'AERES, rédigé par Mmes C. Maillard et S. Deneffe, relatif à la création d'une structure fédérative « Maison des Sciences de l'Homme Paris-Saclay ». L'enjeu dont il est question est de taille : il s'agit de doter l'Université Paris-Saclay d'un outil qui fédère les forces de recherche des domaines SHS, d'inventer à cette occasion une MSH ayant une identité scientifique originale autour des liens entre sciences de la nature et SHS (avec notamment des développements sur la modélisation et les données et d'autres axes cohérents avec les activités des unités concernées), de compléter par une implantation dans le sud de la Région Ile de France, la carte du dispositif des MSH.

Notre établissement se réjouit que le rapport souligne les nombreux points positifs du projet : pertinence d'un projet SHS fédérateur dans le contexte Paris-Saclay, pertinence de la solution MSH, positionnement scientifique pertinent, etc. Le rapport souligne également que le contexte institutionnel de constitution de l'Université Paris-Saclay est un atout pour ce projet. Le rapport propose ainsi (p. 4), « d'émettre un avis global positif ».

Le rapport contrebalance cet avis positif par des critiques ou des réserves dont certaines appellent, selon moi, une réponse. Je joins à ce courrier, la réponse du porteur de projet, M. Claude Didry, directeur de recherche au CNRS. J'indique ci-dessous, compte-tenu des éléments de connaissance qui sont les miens, les observations qu'il me semble par ailleurs nécessaires de faire.

Le rapport oppose à ce projet quatre réserves principales : le projet ne serait pas suffisamment collectif ; les coopérations transversales ne seraient pas avérées et le contexte interinstitutionnel complexe pourrait être une difficulté ; l'identité scientifique de la MSH Paris-Saclay serait insuffisamment affirmée ; les moyens dont serait doté ce projet ne seraient pas suffisamment explicités. Ces quatre critiques appellent chacune de ma part des réponses.

1. Il n'est pas exact de donner à croire que ce projet est porté par une seule institution (l'ENS Cachan) et que les partenariats à venir sont « envisagés ». Ce projet est porté par l'Université Paris-Saclay, il résulte d'une réflexion de la communauté SHS du périmètre Paris-Saclay depuis 2008, époque du Plan Campus, moment où pour la première fois un document appelant à la création d'une MSH pour le campus Paris-Saclay fut rédigé. Le projet dans sa forme actuelle est donc un projet porté par l'ensemble des partenaires de l'Université Paris-Saclay, il a le soutien explicite de la Fondation de Coopération Scientifique du campus Paris-Saclay, il a été élaboré par le collège des 42 directeurs d'unités de recherche du domaine SHS, dûment représentés dans le cadre du département de recherche de l'Université Paris-Saclay. De nombreuses réunions préparatoires se sont tenues entre chercheurs et directeurs d'unités des 15 institutions concernées. Le rapport mériterait d'être sur ce point fortement nuancé.

2. Au-delà des discussions préalables et collectives qui ont joué un grand rôle, la définition de ce projet a été rendue possible par l'existence de nombreuses activités de recherche transversales. Ce sera ma réponse à la deuxième réserve. Le rapport donne à croire que les pôles de recherche en SHS constitutifs de Paris-Saclay sont scientifiquement autant qu'institutionnellement éclatés. C'est méconnaître tout ce

qui résulte d'ores et déjà du contexte transformant de Paris-Saclay : la mise en place d'une carte complète de formations SHS en master (avec de très nombreux M2 orientés recherche), la mise en place d'une école doctorale unique en SHS pour l'ensemble des partenaires, l'obtention de programmes compétitifs LABEX, EQUIPEX et IDEX en SHS qui reposent tous (Ecodex, CASD, ISIS, ISN, PEPS SHS du CNRS, etc.) sur des coopérations transversales et interinstitutionnelles SHS à l'échelle Paris-Saclay. Le niveau de dotations de ces opérations constitue d'ailleurs un premier élément de réponse à la question des moyens abordés plus loin.

Loïn d'être un élément de fragilité, le contexte interinstitutionnel est tout au contraire un élément de force. La place de la MSH dans la stratégie de l'Université Paris-Saclay, l'engagement de l'ensemble des partenaires de la MSH dans la CMUE Université Paris-Saclay et le degré de maturité de leur coopération dans la gestion de l'IDEX Paris-Saclay, avec la mise en place de composantes de coordination comme les départements de recherche, me semblent tout au contraire garantir un contexte institutionnel très solide. Le rapport mériterait également d'être sur ce point fortement nuancé.

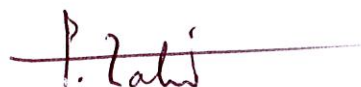
3. Le projet de cette MSH s'annonce d'emblée comme un projet avec une identité scientifique forte, autour de l'interaction sciences de la nature / SHS. Cette affirmation est cohérente avec les attentes réitérées adressées aux SHS (et par les SHS, cf. rapports de l'Alliance Athena) de concevoir leur activité en rapport, en continuité ou en confrontation aux autres sciences. Il en est de même, de l'importance que devrait y prendre le travail sur les données et la modélisation avec une insertion dans des projets d'infrastructure importants comme PROGEDO et le CASD. A cette identité il faut un contrepoint fédérateur pour l'ensemble des unités : c'est le sens 5 axes thématiques proposés.

4. Le rapport revient plusieurs fois sur l'absence de précisions sur l'engagement précis des partenaires sur des moyens. J'ai rappelé les moyens que la MSH rassemblerait au titre des opérations financées dans le cadre de l'IDEX et du PIA. Nous permettra-t-on de rappeler que la mise à disposition de personnels pour leur temps recherche est aussi un engagement de taille ? Enfin, et surtout, au stade d'un projet de création d'USR, il convient d'évaluer la pertinence du projet et de donner un avis sur l'opportunité de créer l'USR afin de permettre aux établissements et aux organismes de préciser les moyens. Si les porteurs du projet avaient du attendre des engagements en moyens (et en immobilier) pour proposer un projet, ils n'auraient jamais pu le soumettre à l'évaluation... Un établissement comme l'ENS Cachan (et ce n'est qu'un exemple) dote ses laboratoires et dote en sus une structure fédérative interne dédiée aux SHS, une part de ces moyens financiers et humains aurait vocation à abonder les moyens d'une MSH. Le rapport rappelle en outre que des scénarios immobiliers sont à l'étude et que l'hébergement d'une cellule de préfiguration est assuré.

Il ne fait pas de doute que les évaluateurs auraient trouvé d'eux-mêmes des réponses à ces questions si la procédure d'évaluation avait ménagé la possibilité d'une visite et d'une rencontre avec le collectif à l'origine du projet, par exemple des directeurs d'unité et les porteurs des axes. Cela aurait permis aux évaluateurs de prendre conscience de la dynamique enclenchée autour de ce projet de MSH. Il est certain qu'un simple entretien téléphonique ne pouvait permettre de le faire.

La légèreté du format de l'évaluation ne serait pas en elle-même un problème si ce rapport ne constituait pas, de facto, le premier retour écrit sur ce projet dans un processus d'examen qui se poursuit avec le CNRS et le RN-MSH. Il me paraît dans ce contexte particulièrement important que l'avis global positif du rapport soit clairement mis en valeur, que les réserves indiquées soient remises en perspectives. C'est le sens des réponses que j'ai indiqué dans ce courrier.

Pierre Paul ZALIO



Président de l'ENS Cachan



Objet : rapport AERES janvier 2014 sur le projet de Maison des Sciences de l'Homme Paris Saclay

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS) du CNRS se réjouit de l'avis globalement positif porté par le comité d' AERES sur le projet de Maison des Sciences de l'Homme de Paris Saclay. Ce projet, fortement appuyé depuis son origine par le CNRS, a vocation à créer sur le site Paris Saclay une dynamique fédérative autour des données quantitatives en Sciences Humaines et Sociales avec une ambition qui est à la hauteur des institutions de recherche de haut niveau qui sont présentes sur ce territoire. Le projet montre un ancrage extrêmement bien pensé dans son territoire, à la fois académique et économique et social : c'est la force du projet.

La construction d'une Maison des Sciences de l'Homme, qui plus est sur un territoire d'IDEX, n'est pas chose aisée et doit donc être progressive. L'InSHS renouvelle son soutien total au projet présenté, en s'étonnant toutefois de certaines interrogations posées dans le rapport AERES qui s'adressent plus à une Maison déjà en place qu'à une Maison en projet.

Cette Maison des Sciences de l'Homme pourrait accueillir le Centre d'Accès Sécurisé Distant aux données (CASD) du Genes (Groupe des écoles nationales d'économie et statistique) et devenir l'unité cible du département CESSDA-FR de la TGIR PROGEDO.

Stefano Bosi

Bertrand Jouve

Directeurs-adjoints Scientifiques INSHS CNRS

Études sur les Sciences et Techniques - EA 1610
Faculté des sciences - Bâtiment 407
91405 Orsay Cedex
Tel. : 01 69 15 43 99/78 25 - Fax : 01 69 15 43 98

Projet MSH Paris-Saclay

Hélène Gispert
Professeur d'histoire des sciences
Directeur de l'EA 1610 Etudes sur les sciences et les techniques

Orsay, le 26 mars 2014

En tant que directeur d'une unité de SHS concernée au premier chef dans le projet de MSH Paris-Saclay, je voudrais indiquer ici, en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES, quelques éléments expliquant l'intérêt tout particulier que mon laboratoire d'études sur les sciences et les techniques et mon université portent à ce projet.

Ce projet devrait être en effet pour nous une occasion privilégiée, à travers son axe 2 « sciences, travail, entreprise et organisation », de donner un développement fort et interdisciplinaire à nos recherches socio-historiques sur le développement des sciences et des techniques et leur haut enseignement et leurs liens avec l'industrie aux échelles locales (item 2.2.1 du projet scientifique), ainsi que sur les formes de circulation des savoirs et pratiques et les stratégies de publications des chercheurs (item 2.2.3 du projet). Le Lidex ISIS, monté dans le cadre de l'IDEX Paris Saclay, a été une première occasion de fédérer des forces au niveau des différents laboratoires des différents établissements de Paris Saclay travaillant sur les sciences et les techniques. Le projet MSH devrait permettre, grâce à sa structure pérenne et à sa capacité de fédérer et d'initier des collaborations interdisciplinaires et innovantes, de poursuivre une telle dynamique.

Seule unité de SHS dans le domaines des études sur les sciences de l'université Paris Sud, EA dont les moyens, mis à part nos ANR et Lidex, sont les crédits alloués par le MESR, mon laboratoire trouverait dans les collaborations que pourrait initier la MSH et les moyens qu'elle pourrait apporter par le biais des projets qu'elle soutiendrait, un atout fort pour le développement de ses recherches.

C'est pour ces raisons que nous avons activement participé à la construction de ce projet et espérons qu'il sera retenu.


Hélène Gispert



Hervé Dumez
Directeur d'unité

Centre de Recherche en Gestion

PREG – CNRS UMR7176
Tél. + 33 (0)1 81 87 21 64
Sec. + 33 (0)1 81 87 21 60
herve.dumez@normalesup.org

Objet : Création d'une MSH Paris-Saclay

Palaiseau, le 21 mars 2014

Je voudrais, par la présente, expliquer pourquoi le projet d'une Maison des Sciences de l'Homme me paraît essentiel au moment où se crée l'Université Paris-Saclay.

Le projet de l'Université Paris-Saclay est l'un des enjeux majeurs de la politique de recherche française, et, par delà le cadre national, sans doute européenne. L'image de Paris-Saclay est d'abord une image en sciences dures, celle du regroupement de plates-formes de recherche de premier plan au niveau mondial en physique, mathématiques, biologie, etc. Mais Paris-Saclay va également regrouper une part importante des sciences de l'homme et de la société au niveau national : économie, sociologie, gestion, droit, etc. Pour exploiter au mieux la richesse potentielle ainsi créée, une structure permettant la rencontre et le dialogue organisé entre les différentes composantes de Paris-Saclay, sciences dures et sciences sociales, sciences sociales entre elles, est cruciale. Rassembler en un même lieu ces forces de recherche exceptionnelles sans créer cette structure de dialogue équivaldrait à construire un pont qui partirait d'une rive pour s'arrêter à quelques mètres de la rive d'en face.

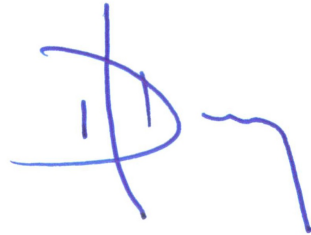
Une évaluation faite par deux experts seulement, sur la base unique de l'analyse du projet écrit complété d'un entretien téléphonique avec le porteur du projet, ne me paraît pas à la mesure d'un tel enjeu, quelque soit le travail réalisé par les deux évaluateurs.

Comment avons-nous travaillé sur le projet ? Les équipes se sont rencontrées et ont manifesté l'envie de travailler ensemble, entre disciplines. Elles l'ont fait en étant pleinement conscientes du besoin d'une structure qui permette d'organiser le travail en commun. Des thématiques ont été définies. Par exemple, les sciences sociales qui se regroupent au niveau de Paris-Saclay sont en pointe à la fois sur les plans du quantitatif, de la modélisation, de l'expérimentation et du qualitatif. Comme on le sait, ces dernières années ont vu un éloignement progressif entre ces différentes approches. Un des enjeux majeurs pour les sciences sociales dans les années futures consiste à renouer le dialogue et le travail en commun. Pour cela, encore une fois, une structure est nécessaire et elle représente, sur l'échiquier international de la recherche en sciences sociales, une opportunité qu'il serait absurde de ne pas saisir.

Le rapport réalisé par l'AERES donne le sentiment que les thématiques devraient être structurées comme des programmes de recherche : à nos yeux, ce n'est pas le cas. Les

thématiques doivent être suffisamment structurées pour organiser le dialogue fécond entre disciplines, mais doivent rester ouvertes pour provoquer des rencontres inattendues et impossibles sans la structure qui les favorise. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, collectivement, durant près d'une année, sous la direction du porteur du projet. Et cet esprit est celui dans lequel Fernand Braudel dirigeait la première MSH.

Encore une fois, ne pas créer une MSH Saclay serait une erreur majeure dans la politique de recherche qui a conduit à créer l'ensemble de réputation internationale qu'est l'Université Paris-Saclay. J'espère que ce ne sera pas le cas et que cette institution sera créée, participant au rayonnement international des sciences sociales françaises.



Hervé Dumez

Directeur de Recherche au CNRS

Directeur du PREG (UMR 7176)



Affaire suivie par :
M.Christian Delporte
Vice-Président en charge de la Recherche et
du Conseil scientifique

Versailles, le 28 mars 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-Yvelines

au

Comité d'experts de l'AERES
Mme Christine Maillard
Mme Sylvette Deneffe
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : Courrier de soutien

Chères collègues,

Je tiens par la présente, à affirmer mon soutien au projet de La Maison des Sciences de l'Homme, déposé dans le cadre de l'Université Paris-Saclay, dans lequel les laboratoires de l'UVSQ sont résolument engagés.

Je vous prie de recevoir, chères collègues, mes respectueuses salutations.

Le Président

Jean-Luc VAYSSIÈRE

Réponse au rapport AERES sur la structure fédérative Maison des Sciences de l'Homme Paris Saclay

Comme porteur du projet, je tiens à apporter quelques éléments de réponse au rapport écrit par Mesdames Sylvette Denèfle directrice de la Maison des Sciences de l'Homme du Val de Loire et Christine Maillard directrice de la Maison Interdisciplinaire des Sciences de l'Homme Alsace. Je procéderai pour cela à une lecture du rapport, pour relever les éléments appelant des réponses de ma part.

1. Le constat d'une dynamique porteuse

Rapport d'évaluation AERES « La force du contexte et les ressources en présence conduisent à émettre un avis global positif : les disciplines représentées sur le site de la future Université de Paris Saclay (UPSa) ainsi que les structures fédératives déjà existantes, le contexte scientifique créé par les nombreux Equipements d'excellence (Equipex) et Laboratoires d'excellence (Labex) présents dans les établissements partenaires, justifient l'initiative de mise en place d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH). » (p. 4)

Les évaluatrices mettent en évidence le dynamisme que suscite la constitution de l'Université de Paris, avec des unités en SHS qui ont elles aussi un rayonnement important dont témoignent les nombreux Labex, Equipex, programmes Ile de France et programmes IDEX existant dans le périmètre envisagé. Expliciter ce que le rapport présente comme la « force du contexte » permettrait de mettre plus clairement au jour les enjeux de la création d'une MSH, dans un environnement marqué par l'implantation ancienne d'établissements publics prestigieux dans le domaine des sciences de la nature (à commencer par le CEA, qui a ouvert la voie au début des années 1950), mais aussi par des laboratoires de grandes entreprises comme Thalès, Alcatel-Bell Labs etc.

Cet avis globalement positif est de nature à conforter l'effort non négligeable qui a conduit au projet de MSH soumis à évaluation. Rappelons au passage que ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine, ponctué de quatre réunions avec les directeurs d'unité, pris comme premiers acteurs de ce projet de MSH en lien avec le projet de département dans le cadre de la future Université Paris Saclay (UPSa dans la suite). Ces réunions se sont tenues les 7 février, 16 avril, 9 juillet et 11 septembre 2013. Elles ont été accompagnées de nombreuses réunions du porteur de projet avec des acteurs importants dans l'univers des MSH et, notamment, le 12 juillet 2013 avec M. Michel Audiffren le président du Réseau National des MSH. Ce projet a été monté en parallèle avec d'autres projets, dans le processus de constitution de l'Université Paris-Saclay, tels que le programme IDEX ISIS (Interaction Sciences Innovations et Société) agréant les unités SHS sur une base proche de l'orientation générale du projet de MSH, le projet d'école doctorale de l'Université Paris-Saclay, le projet de département SHS de l'Université Paris-Saclay avec les directeurs des unités de recherche, dans lequel s'inscrit le projet de MSH.

Rapport d'évaluation AERES « Par ailleurs, le projet d'activités de la structure fédérative paraît très peu ambitieux et ne pas garantir avec réalisme la possibilité de susciter une implication des chercheurs des différentes équipes membres de la nouvelle structure. En effet, chacune des institutions partenaires, et celles qui se trouvent dans le périmètre sans être explicitement membres de la future unité, disposent de moyens importants et de réseaux très établis qui n'ont pas généré jusqu'ici de collaborations transversales explicites. Il est donc essentiel que l'USR créée cristallise le potentiel de rapprochement des structures existantes, ce que le projet d'activités ne semble pas à même d'impulser. » (p. 4)

Cette richesse appelle cependant des réserves de la part des évaluatrices qui y voient plutôt un risque de force centrifuge, sans procéder à une analyse plus fine des initiatives en présence. Or la présence d'un IDEX a précisément pour vocation de susciter un processus fédératif, avec la constitution de départements de recherche, dont un département SHS auquel serait rattachée la MSH, dans la future Université de Paris-Saclay et la mise en œuvre de programmes qui initient dès maintenant des activités collaboratives entre les unités, comme ISIS et ISN présentés dans le projet. De plus, l'existence d'un programme régional comme le DIM GESTES sur le travail et de l'EQUIPEX CASD ont été des éléments importants pour l'engagement de la réflexion qui a conduit au projet de MSH, dans la mesure où ils reposent sur des coopérations entre des unités et des partenaires présents dans le périmètre Paris-Saclay. Cela suggère d'introduire dans le rapport une dimension analytique plus forte à l'égard de ces différents programmes, sans les imputer nécessairement en propre à des unités qui veilleraient jalousement à leurs réseaux.

2. La procédure AERES

Rapport d'évaluation AERES : « La structure est en création, ne dispose pas de locaux, ni de personnels nommés. L'évaluation demandée par l'AERES s'appuie sur le dossier de demande de création et ne prévoyait pas de visite de site. Il s'agit d'une évaluation sur dossier.

Un entretien téléphonique tripartite d'environ 90 minutes a pu avoir lieu le lundi 27 janvier entre le porteur de projet et les deux expertes. Il a permis de poser une série de questions portant sur les attendus et enjeux du projet, les contextes et les difficultés. Les questions posées ont pu, dans la majorité des cas, trouver des éléments de réponse. » (p. 1).

Le format de l'évaluation, sur dossier uniquement, et ne comprenant pas d'éléments d'analyse du contexte a conduit à une évaluation dont le caractère informel, sans doute plus léger, n'a pas pu donner aux évaluatrices une idée du travail collectif réalisé et n'a pas pu permettre de réunir les acteurs et notamment les 42 directeurs d'unité qui ont été associés de manière permanente à son élaboration.

Une visite aurait pourtant pu se faire dans les locaux de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, dans laquelle est prévue la localisation de la cellule de préfiguration, structure classique dans la construction de MSH. Elle aurait pu réunir un comité d'évaluation en bonne et due forme, comparable à la procédure appliquée aux unités de recherche.

Une telle procédure d'évaluation fait l'objet de vives discussions au sein du Réseau National des MSH, certaines MSH existantes ayant purement et simplement refusé de s'y soumettre, doutant de la pertinence d'une évaluation vue comme trop légère pour examiner leur bilan et leur projet. On pourrait attendre que le rapport revienne sur ces réserves émises à l'égard de la procédure d'évaluation, au niveau de l'ensemble des MSH.

3. Une erreur à corriger sur la dimension « gouvernance »

Rapport d'évaluation AERES « La structure de gouvernance proposée est composée de la manière suivante :

Un comité de pilotage composé des tutelles et des institutions de recherche locales et nationales.

Un comité scientifique composé de 8 chercheurs étrangers et 4 autres personnalités.

Une équipe de direction composée du directeur, des personnels administratifs et techniques de l'unité et de 5 responsables scientifiques issus des équipes de l'UMS.

On peut penser qu'une structure impliquant davantage les directions des laboratoires serait utile » (p. 1)

Cette appréciation repose sur une lecture trop rapide du projet, comme l'atteste le paragraphe suivant dans le projet :

Dossier de projet : « 5.2. Gouvernance

L'objectif visé pourrait être le suivant, en se fondant sur la charte des MSH, qui prévoit dans son article 8 un « conseil scientifique », et de la pratique des autres MSH.

Un comité de pilotage.

- Il est composé du représentant de l'INSHS, du directeur délégué à la recherche de l'Université Paris Saclay, des représentants des tutelles universitaires, du DR du CNRS, du D2RT, des représentants des collectivités territoriales, des représentants du monde socio-économique, de ministères intéressés par Paris-Saclay (recherche enseignement supérieur, travail, redressement productif...).

- Il se réunit une fois par an et examine le fonctionnement, le budget de la MSH.

Un comité scientifique.

- Il est composé de douze personnalités, dont huit étrangères.

- Il se réunit une fois par an et examine la stratégie scientifique de la MSH

Un comité des directeurs d'unité.

- Il se réunit une à deux fois par an.

- Il élit le directeur et les responsables d'axe.

- Sa tâche principale est d'aider le directeur à gérer les pôles de services inclus dans la MSH, par ses avis et ses conseils et donc d'administrer et de mettre en œuvre la politique scientifique

Une équipe de direction.

Elle composée du directeur, des responsables d'axe et des personnels administratifs (ITA BIATOS). Cette équipe assure le suivi scientifique des actions entreprises et des problèmes rencontrés dans les axes. » (projet, p. 59).

4. Une argumentation limitée sur l'absence d'originalité du projet

Rapport d'évaluation AERES : « Le profil du site est particulier du fait de la prééminence des sciences de la nature et des technologies comme champs disciplinaires des établissements concernés, mais c'est justement ce qui contribue à l'originalité du projet scientifique de la MSH Saclay, dont la stratégie repose sur l'interaction entre sciences de la nature et sciences de l'Homme. Ce principe, important et qui peut s'avérer fécond si le projet aboutit dans de bonnes conditions, ne constitue pourtant pas une originalité absolue du projet de Saclay ; d'autres MSH, notamment celles qui sont ancrées dans des sites universitaires pluridisciplinaires, ont entretenu de longue date cette interdisciplinarité avec les autres sciences. *Il conviendra que le responsable de projet prenne contact avec la direction du Réseau national des MSH afin de s'informer précisément sur le paysage national.* » (p. 7 souligné par CD)

Si le périmètre Paris-Saclay concentre plus de 15 % du potentiel national de la recherche, il existe heureusement de nombreux sites ayant en France un rayonnement mondial. En revanche, aucune MSH au vu des documents du Réseau National des MSH ne confère à l'analyse de l'activité scientifique, dans ses dimensions données (axe 1), travail/entreprise (axe 2), environnement/territoire (axe 3), patrimoine (axe 4) et droit (axe 5), une place centrale par sa transversalité. Cette analyse des activités scientifiques représente une identité scientifique conformément au fameux principe des 5 « I » envisagé par le Réseau National des Sciences de l'Homme :

- interdisciplinarité

- interinstitutionnalité

- international

- insertion dans l'environnement

- identité scientifique.

Cette orientation générale constitue à la fois l'identité scientifique de cette Maison et témoigne de son insertion dans l'environnement, avec une originalité attestée par le Président du Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme que j'ai rencontré le 12 juillet 2013, confirmée par la cartographie engagée par le Réseau en 2010 (présenté en annexe). Ce point mériterait d'être approfondi dans le rapport, sur la base de ces données.

5. La question des moyens

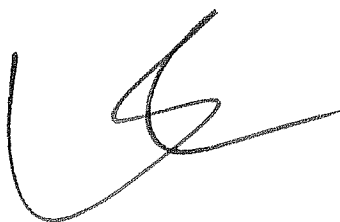
Rapport d'évaluation AERES: « Enfin, cette création, en l'état actuel du dossier, ne présente aucune trace de négociation sur les moyens qui pourraient être mis à sa disposition. Quelques hypothèses sur la localisation qui serait possible après l'hébergement provisoire à l'ENS Cachan figurent dans le dossier. Mais aucun élément permettant de voir quels postes seraient affectés à l'USR, comment ils seraient financés ou quelle est l'implication des tutelles, n'apparaît dans le dossier. De même aucune indication ne figure sur l'origine et l'importance des ressources de la future USR, ni par soutien institutionnel, ni par ressources propres. » (p. 4)

La question des moyens est un point important soulevé par ce rapport, face à une situation de forte incertitude sur les finances publiques et les postes de fonctionnaire. En l'état actuel, il faut noter que la MSH bénéficiera d'un hébergement provisoire à l'ENS de Cachan, pour envisager la suite. La création de la MSH Paris-Saclay est un défi énorme, qui appelle des engagements clairs de la part des tutelles et des partenaires. Je pense qu'il faut pour cela distinguer des étapes, en se fixant comme premier objectif la création d'une cellule de préfiguration ayant le statut d'USR dans laquelle un secrétaire général, un gestionnaire et un chargé de communication sont une condition nécessaire de l'avancement du projet. La réalisation immobilière du projet est à verser plutôt dans les résultats à évaluer lors d'une prochaine évaluation, dans l'éventualité où cette USR serait créée.

Conclusion

Comme le montrent les différents points évoqués ci-dessus, le rapport réalisé pour l'AERES par Mesdames Denèfle et Maillard fait apparaître un constat global positif sur le projet de MSH Paris-Saclay, tout en introduisant d'importantes réserves sur le dossier présenté. Pour être véritablement pertinentes, ces réserves devraient être rapportées à une lecture plus analytique du projet et à une argumentation plus développée à partir notamment d'un état des lieux plus étayé des MSH existantes. En tout état de cause, il importe de souligner que le travail collectif important dont résulte le dossier soumis à évaluation supposerait de mieux prendre en compte, dans ce rapport AERES, la dynamique scientifique majeure de l'Université Paris-Saclay pour éviter de laisser passer une occasion de conférer aux Sciences de l'Homme et de la Société toute la place qui pourrait leur revenir dans cet ensemble.

Claude DIDRY



MSH	Axes 2010
<p>Aix-en-Provence <u>Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)</u></p>	<p><u>EuroMed</u> <u>Espace, représentations et usages</u> <u>Images-Sons et Recherches en Sciences Sociales</u> <u>Dynamiques territoriales</u></p>
<p>Besançon <u>Maison des sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (MSHE Ledoux)</u></p>	<p><u>Pratiques collectives des savoirs et des choix sociaux</u> <u>Archive, bases, corpus</u> <u>Homme et environnement</u> <u>Normes, comportements, risques, santé</u></p>
<p>Bordeaux <u>Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA)</u></p>	<p><u>Le livre scientifique. Définition et Emergence d'un genre (1450-1850)</u> <u>Marges, Mémoire et Représentations des Territoires Européens</u> <u>Risques en Afrique. Conditions de vie, Pouvoirs, Travail</u> <u>Identité(s) et Mémoire(s) des Populations du Passé. Archéologie funéraire et histoire</u> <u>Les Trajectoires de l'Innovation (LTI) : de la diversité des expériences à la construction de modèles</u></p>
<p>Caen <u>Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen-Basse Normandie (MRSH)</u></p>	<p><u>Espaces maritimes, sociétés littorales et interfaces portuaires</u> <u>Modélisation en sciences cognitives - Modesco</u> <u>Risque (Environnement - Qualité - Risques)</u> <u>Sociétés et espaces ruraux</u> <u>Villes et sciences sociales</u></p>
<p>Clermont-Ferrand <u>Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand</u></p>	<p><u>Dynamique des concepts et formes d'expression littéraires</u> <u>Pratiques culturelles et construction des identités</u> <u>Environnements et sociétés</u> <u>Territoires et développement</u> <u>Cognition et comportement, de l'individuel au social</u></p>
<p>Dijon <u>Maison des sciences de l'Homme de Dijon</u></p>	<p><u>Patrimoines</u> <u>Espaces et mutations</u> <u>Archives : Archives des Sciences Sociales, Archives des mouvements sociaux et archives du vin</u> <u>Identités, citoyennetés</u> <u>Textes et contextes</u> <u>Apprentissage, acquisitions, formation, éducation et politiques éducatives</u></p>

<p>Grenoble <u>Maison des sciences de l'Homme-Alpes</u></p>	<p><u>Alpes, cultures, sociétés</u></p> <p><u>Inégalités, normes, comportements</u></p> <p><u>Risques collectifs, vulnérabilités, résilience</u></p> <p><u>Corpus d'images, images de sources</u></p>
<p>Lille <u>Maison européenne des sciences de l'Homme et de la Société (MESHS)</u></p>	<p><u>La santé : entre expériences individuelles et dynamiques sociales</u></p> <p><u>Dynamiques et gouvernance des sociétés</u></p> <p><u>Textes, objets, interprétation, argumentation</u></p> <p><u>Humanités numériques : images, texte, édition critique</u></p>
<p>Lyon <u>Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux (MOM)</u></p>	<p><u>Villes, Territoires et Echange</u></p> <p><u>Systèmes complexes en SHS</u></p> <p><u>Santé, consommation et pratiques</u></p> <p><u>Travail, espaces et Mondialisation (Pôle international et interdisciplinaire)</u></p>
<p>Lyon <u>Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux (MOM)</u></p>	<p><u>Les couleurs dans l'Antiquité. Théories, archéologie, linguistique, realia</u></p> <p><u>Patrimoines culturels en Méditerranée orientale</u></p> <p><u>Frontières, territoires, échanges</u></p>
<p>Metz - Nancy <u>Maison des sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine)</u></p>	<p><u>Frontières, territoires, échanges</u></p> <p><u>Langues, textes et documents</u></p> <p><u>Institution, Innovation, Connaissance</u></p> <p><u>Mémoire, culture et sciences</u></p> <p><u>Santé, qualité de vie, handicap</u></p>
<p>Montpellier <u>Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier (MSH-M)</u></p>	<p><u>Altérités culturelles et construction des sociétés plurielles en Méditerranée</u></p> <p><u>Territoires et développement durable</u></p> <p><u>Sciences, santé et société</u></p> <p><u>Innovation et développement local</u></p> <p><u>Sociétés et nouvelles technologies de communication</u></p>
<p>Nanterre <u>Maison René Ginouvès Archéologie et Ethnologie (MAE)</u></p>	<p><u>Archéologie, ethnologie, préhistoire et sciences de l'Antiquité</u></p>

<p>Nantes <u>Maison des sciences de l'Homme Ange-Guépin</u></p>	<p><u>Le lien social</u> <u>Travail - Formation - Éducation</u> <u>Solidarités - Économies - Justice</u> <u>Santé</u> <u>Cultures - Territoires - Développement</u></p>
<p>Paris <u>Fondation Maison des sciences de l'Homme</u></p>	<p><u>Société de la connaissance : culture & patrimoine</u> <u>Régulation des sociétés contemporaines</u> <u>Economie, environnement & développement durable</u> <u>Technologie de l'information et de la communication (TIC)</u></p>
<p>Poitiers <u>Maison des sciences de l'Homme et de la Société (MSHS)</u></p>	<p><u>Cognition</u> <u>Patrimoine</u> <u>Territoire</u> <u>Violence et conflits</u></p>
<p>Rennes <u>Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB)</u></p>	<p><u>Sociétés et santé</u> <u>Usages des TIC - M@rsouin</u> <u>Mondes armoricains et atlantiques</u></p>
<p>Saint-Denis <u>Maison des sciences de l'Homme Paris Nord</u></p>	<p><u>Gouvernance dans les institutions publiques et privées</u> <u>Industries de la culture et des arts</u> <u>Santé et société</u> <u>Mondialisation, régulation, innovation</u></p>
<p>Strasbourg <u>Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace (MISHA)</u></p>	<p><u>Européanisation</u> <u>Formes et enjeux du pluralisme religieux</u></p>
<p>Toulouse <u>Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS)</u></p>	<p><u>Patrimoine</u> <u>Territoires, Villes, Mode de vie et Environnement</u> <u>Travail, Marché, Risques (TMR)</u> <u>Modélisation, Simulation, Spatialisation (MSS)</u></p>
<p>Tours <u>Maison des sciences de l'Homme - MSH Tours</u></p>	<p><u>Villes et Territoires</u> <u>Habiter</u> <u>Images d'Architecture</u> <u>Analyse informatisée des données textuelles</u> <u>Etudes sur le genre</u></p>